

Tours, le 24/09/2018

Direction de la formation
Service commun de formation continue

Décision

Objet : Décision - Tarif pour la formation continue en intra d'une journée sur la Démarche participative®

- Vu la délibération du conseil d'administration du 25 septembre 2017, approuvant la proposition de la commission des moyens du 15 septembre 2017 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer les tarifs des formations en intra ou en réponse à un appel d'offre ou en partenariat avec un autre organisme de formation (Politique générale de tarification de la formation continue, paragraphe I.4.)

Sur proposition de la directrice du service commun de formation continue,

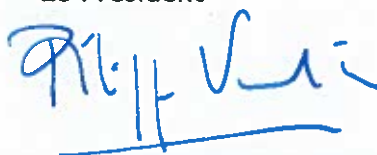
DECIDE

Est approuvé le tarif pour la formation continue en intra d'une journée sur la Démarche participative®.

- Frais de formation : 3 750€ net de TVA pour 15 personnes. Les premières sessions sont prévues au CH de Loches et au CH de Chinon.

La prise d'effet est immédiate.

Le Président



Philippe VENDRIX

Notification à :
Mme l'Agent comptable
M.le Directeur des affaires financières